



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053

**HARIS SEPTEMBRE 2023**

**Numéro 010**



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

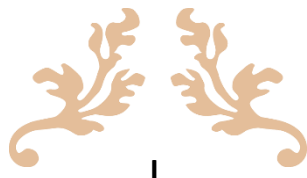
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°010 Septembre 2023

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**

Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**

CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**

KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de**

**Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maître-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO

Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Professeur Études  
germaniques, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org) [cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

**-BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

**-AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

**-CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

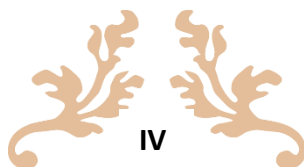
**-GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

**-Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

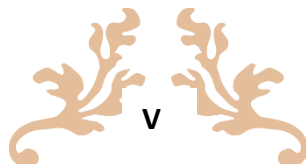
**-GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

**-BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

## **Alcème TSASSA**

L'Afrique, enjeu des grandes puissances.....7-20

## **ASSANI ADJAGBE**

Les fondements du transfert du modèle médical français en Afrique Occidentale Française à travers l'exemple de l'École de médecine de Dakar (1895- 1964) .....21-36

## **YOBOUE Yao Serge**

Les souverains africains et le contrôle du commerce négrier sur les côtes de Guinée aux XVIIe et XVIIIe siècles.....37-49

## **BAMBA Abdoulaye & ADJEHI Edja Claude**

« Le Sud » dans les Relations Internationales : Un Concept, une Pratique.....50-65

## **ADJO André**

Analyse critique de la condition de l'Afrique dans la coopération internationale en matière de développement.....66-79

## **Nahoua Karim SILUE & OUAPO Djékoua Hermann**

Boko Haram : Une nouvelle menace pour le système éducatif au Nigeria.....80-91

## **Ange Davy BAN-ETHAT**

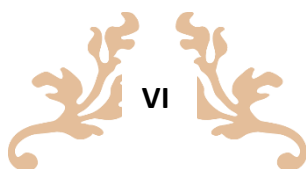
La famille comme espace de socialisation politique et de transmission du pouvoir en Afrique noire francophone.....92-105

## **Dr. Nathanaël T. NIAMBI**

La mondialisation aux couleurs chinoises en Afrique : les Nouvelles Routes de la Soie .....106-122

## **Saint David YAO BÉLI**

Félix Houphouët-Boigny et le Saint Siège (1970 – 1993) : Une diplomatie au service de la coopération et de la promotion de la Paix.....123-136





## « LE SUD » DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES: UN CONCEPT, UNE PRATIQUE

### **BAMBA Abdoulaye**

Maître de Conférences en Histoire des relations internationales, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire. Email : [bambaabdoulaye@yahoo.fr](mailto:bambaabdoulaye@yahoo.fr)

### **ADJEHI Edja Claude**

Doctorant en Science Politique, Chaire Unesco, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire. Email : [adjehiclaude@gmail.com](mailto:adjehiclaude@gmail.com)

### **Résumé**

Le présent article tente de montrer ce que l'on désigne par « Le Sud » ou « Le Sud Global »<sup>1</sup> dans les Relations Internationales contemporaines et comment cela s'est institué. L'article vise alors à une explication de l'action de cet acteur politique sur la scène internationale. Cette désignation « Le Sud » représente une certaine vision du monde vis-à-vis de certains pays avec des attributs et référents politiques, économiques et culturelles ne reflétant pas forcément leur position géographique sur la surface de la terre. Le Sud est alors le fruit d'une conceptualisation et institutionnalisation. Au demeurant, « Le Sud », est une pratique, participant à l'animation politique de la scène internationale.

**Mots clés:** Le Sud, les relations internationales, concept, pratique,

### **Abstract**

This paper looks at what refers to the notion of « The South » or « The Global South » in International Relations. The paper aims at explaining the action of this political actor on the international scene. It is through the history development of International Relations that « The South » notion has been elaborated and instituted. « The South » indicates, in fact, a vision of the world based on political, economic and cultural references. « The South » is then a conceptualization and a practice of various referred actors engaging on politics on the international scene.

**Key words:** The South, International Relations, Concept, Practice,

---

<sup>1</sup> Dans cet article, les deux termes sont interchangeables.



## Introduction

Dans les relations internationales ou sur la scène publique internationale, les acteurs, aussi divers que variés, s'identifient ou se font identifier par leur présence et différentes actions qu'ils engagent ou subissent. Qu'ils soient, en effet, des Etats souverains, des Organisations Internationales de divers acabits, des firmes internationales, des institutions intergouvernementales, etc., tous sont, cependant, perçus, aujourd'hui, sous un angle binaire dans les relations internationales : ils sont acteurs du « Nord » ou acteur du « Sud ». De par son succès médiatique, la désignation d'une partie du monde ou d'acteurs par l'appellation « Le Sud » ou encore « Le Sud Global » interroge d'un point de vue conceptuel et pratique.

Aujourd'hui, en effet, « Le Sud » peut revendiquer d'être un fait social<sup>2</sup> mais d'un genre particulier, notamment, politique, se produisant sur une scène des relations internationales. Dans le temps et dans l'espace, « Le Sud », en tant que fait social, s'est alors construit à travers

---

<sup>2</sup> Pour Emile Durkheim le fait social consiste en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu et qui sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel il s'impose à lui. En d'autres termes, est fait social, la croyance, la tendance, la pratique du groupe pris collectivement et qui exerce une contrainte sur l'individu. Egalement, dans la perspective sociologique durkheimienne, la compréhension du « Sud » comme "un fait" ou "un ensemble de faits" consiste d'abord de le saisir comme une chose, un objet ; puis impliquant la mise en rapport de ce fait avec d'autres faits et avec les milieux collectifs au sein desquels, il s'élabore et s'exprime, et cela sous différents aspects susceptibles de lui donner un double sens théorique et pratique.

une certaine lecture, une conception pour devenir une pratique instituée<sup>3</sup>.

Par ailleurs, s'il y a « Le Sud », il y a également « Le Nord » sur la scène internationale. Cette présence d'une autre catégorie d'acteurs n'est pas sans conséquence sur « Le Sud » car un rapport de fait s'établit entre les deux.

Sous le prisme du paradigme hobbesien<sup>4</sup> et entre relations binaires ou dialectiques, renvoyant à des enjeux de rivalités ou de puissance dans la structure de l'ordre international, une telle désignation d'une catégorie d'Etats et d'autres acteurs soulève des questions car cette référence géographique est loin de répondre et satisfaire exclusivement aux seules exigences de spatialité.

Comment alors s'est faite cette construction conceptuelle du Sud ? Quels en sont les enjeux pratiques pour les acteurs de la scène internationale ? En d'autres termes, quelle historicité sous-tend cette désignation et quels rapports et conséquences pratiques en découlent ?

La présente réflexion se construit dans une approche historique en référence à des événements marqueurs de temps et de rupture. Dans notre démarche, les possibles inflexions sont de l'ordre de l'analyse portant sur trois centres d'intérêts, constituant la trame de cet article, notamment : (1) Le Sud géographique, Sud politique, (2) le

---

<sup>3</sup>La construction ici sous-entend l'intervention, l'expérience ou l'implication humaine qui participe à la matérialité et à l'intelligibilité d'un objet, d'un fait social, dans une forme dynamique évolutive sans fixité définitive. Ainsi le Sud et son ordre social se construisent-il dans la dynamique des relations entre son objet et ses divers acteurs.

<sup>4</sup> Le paradigme hobbesien identifie les Etats comme les acteurs principaux de la scène internationale. La puissance, la force est l'unité de mesure de l'importance de l'Etat.

Sud : une certaine vision du monde,  
(3) le Sud global : une action collective  
et une institutionnalisation.

### **1.Sud géographique, Sud politique**

Le Sud est une référence géographique. Il est une localisation dans l'espace. Dans la position des quatre points cardinaux, le Sud se positionne en bas du Nord, qui lui se situe en haut. Comme le Nord auquel il s'oppose, il permet de définir la latitude, entre le pôle Nord et le pôle Sud, pendant que l'Est et l'Ouest (deux autres points cardinaux) indiquent la longitude. C'est ainsi que la géographie spatiale du monde divise la planète terre en deux hémisphères : l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud qui sont chacun une moitié de la terre.

Les pays du monde sont alors repartis sur la surface terrestre dans ces deux hémisphères. Il y a donc des pays situés dans l'hémisphère Sud et d'autres dans l'hémisphère Nord. Selon toujours les géographes, une ligne les sépare. C'est l'Equateur.

La localisation du Sud est donc avant tout géographique, c'est-à-dire, un lieu, un espace physique. Cependant, la géographie du Sud peut être également une géographie humaine, c'est-à-dire, en plus de sa localisation, de la structuration de ses distributions spatiales et du sens de ses lieux, le Sud, c'est autant les hommes, les groupes qui occupent cet espace que les productions économiques, sociales et culturelles de ces groupes (A. Bailly, 2004).

Le « Sud » a donc une composition physique et une signification humaine. En d'autres termes, il y a un lieu ou des lieux qui représentent le Sud. Des hommes vivant sur ces lieux produisent et mènent différentes activités humaines (économiques, sociales, culturelles, politiques...) qui ont un sens sans

doute particulier parce que ces lieux influent sur les attitudes de ces groupes, ou encore les activités de ces groupes donnent un sens à ces lieux si l'on se met dans une perspective d'interdépendance entre éléments naturels et humains.

Il doit alors exister une explication quelconque (rationnelle) pour le choix du terme Sud pour certains pays et Nord pour d'autres. En effet, on évoque parfois, la relative similitude du climat chaud de l'espace Sud qui regroupe des pays qualifiés en des termes plus ou moins similaires, à savoir ; pays sous-développés, moins développés, en développement ou pauvres. Par contraste, le climat froid, présent au Nord, est souligné comme un élément distinctif représentant les pays du Nord qui sont appelés développés, industrialisés ou riches; ce qui pourrait soutenir une vision de géographie physique de cette désignation.

Cependant l'hétérogénéité des composantes géographiques physiques et leur distribution dans les deux espaces contredisent cette assertion (on retrouve certains qualifiés de pays du Sud dans des parties du monde aux climats tempérés et froids). Egalement, des pays qualifiés de pays du Nord ont un climat somme toute pareille à celui des pays du Sud.

Par ailleurs, l'évolution des faits, sur la scène internationale, a fait également évoluer le jargon qualificatif de cette catégorie de pays pour atteindre aujourd'hui celui de pays du Sud. L'abandon de concepts devenus obsolètes comme « pays sous-développés » (jugé condescendant) ou « pays du Tiers Monde » (n'étant plus valide avec la fin de la Guerre Froide) a milité pour cette nouvelle appellation des « Pays du Sud » qui propose une « illusoire unité

géographique » selon Christophe Jaffrelot (2008) <sup>5</sup>.

Mais, c'est en 1980 que naît l'expression Nord/Sud dont la paternité revient au chancelier Allemand Willy Brandt qui présidait alors la commission indépendante sur les problèmes de développement international qui publie à cette date le rapport « Nord / Sud : un programme de survie ». La page de couverture dudit rapport<sup>6</sup> présente une ligne qui instaure une vision binaire du monde (les pays riches sont au Nord et les pays pauvres au Sud).

C. Grataloup (2015, p. 9) rappelle qu'avant d'utiliser le couple « Nord / Sud », on parlait de pays « développés / sous-développés ». Il s'agissait alors de notions temporelles. Pour l'auteur, l'idée corollaire de l'utilisation de ce dernier couple était de dire : « nous avons tous été des sociétés pauvres. Mais, nous avons peu à peu franchi des étapes et sommes devenus développés. C'est le progrès<sup>7</sup> ». L'auteur précise que le couple Nord / Sud, en revanche, ne place plus les pays dans le temps mais dans l'espace. Il ne s'agit plus d'une conception évolutionniste mais bien post-moderne.

Ainsi, au niveau géopolitique, l'opposition entre pays du « Nord » et pays du « Sud » fait-elle référence à une fracture entre pays développés et pays en développement. Le Nord représente les pays développés et le Sud, les pays en développement, ce qui ne traduit pas forcément leur

position dans les deux hémisphères. Bien que majoritairement localisés dans l'hémisphère Sud, on trouve néanmoins des pays du Sud géographiquement éparpillés dans les deux hémisphères.

Pour illustration, la Turquie, un pays qualifié de pays du Sud, est située dans l'hémisphère Nord et l'Australie, pays du Nord, est localisé dans l'hémisphère Sud. La position géographique de la République Populaire de Chine (RPC) est également contraire à sa qualification actuelle de pays du Sud. En majeure partie, les pays du Sud sont localisés géographiquement en Asie, en Afrique et en moindre partie en Amérique latine et en Europe.

La distribution spatiale des pays du Sud est donc globale. Le Sud et le Nord sont alors en contact sur les mêmes aires géographiques ce qui va participer à la définition des rôles et donner sens aux diverses productions des uns et des autres.

Par ailleurs, généralement, les relations Nord-Sud sont abordées à l'échelle des États. Ainsi « la distinction Nord-Sud traduirait la domination économique et politique des pays du Nord sur ceux du Sud. Dans d'autres occurrences, l'expression « du Sud » désigne une communauté de problèmes. Ainsi évoquer les "villes du Sud", par-delà les considérables différences entre Istanbul et Rio par exemple, c'est désigner d'un même mouvement les favelas et bidonvilles, les problèmes communs d'insécurité ou d'informalité.

L'expression "les Suds"<sup>8</sup> pour souligner la diversité de ces espaces

---

<sup>6</sup>Voir la carte via [http://mappemonde.mgm.fr/actualites/li\\_m\\_ns.html](http://mappemonde.mgm.fr/actualites/li_m_ns.html) (consulté 20/08/2019)

<sup>7</sup> Voir le compte-rendu de l'intervention de Christian Grataloup, invité des cafés géographiques de Lyon le 14 février 2015, publié sous le "Nord / Sud, une représentation dépassée de la mondialisation ?", et mis en ligne le 8 février 2015 (<http://cafe-geo.net/nord-sud-une-representation-depassee-de-la-mondialisation>) consulté 15/06/2017)

---

<sup>8</sup> Réifier le Sud sous des formes nominales ou adverbiales impose des nuances sémantiques. Lorsque nous recourons à la forme adverbiale, nous adoptons la distinction libérale qui définit ce qui est « Sud » par opposition au « Nord ». Lorsque nous utilisons la forme substantive, nous

est de plus en plus courante. À travers cette présentation, apparaît une définition négative de ce que serait le Sud » (S. Jacquot, 2017).

A cet égard, le sens du « Sud » se précise sous des éléments et conditions de vie des populations en comparaison et en lien avec un modèle-type, celui du Nord, des pays développés. Un jeu de diffusion de modèles du Nord (dominant) s'installe alors dans le relationnel entre les deux entités Nord et Sud.

Ainsi, en paraphrasant, A.Mbembe (2000, p.10), à propos des relations de l'Afrique et de l'occident, c'est cette comparaison des espaces Sud au Nord qui semble donner donc sens au Nord. Le Sud permet en effet au Nord d'avoir une projection de ce qu'elle n'est pas, de ce qui lui est différent d'où le paradoxe de la diffusion de ses modèles. Ce paradoxe réside dans l'engouement observé pour la diffusion des modèles du Nord (économie, politique, culture...) au Sud et le refus ou le déni de l'importance du Sud qui permet au Nord d'être ce qu'il est ou de se représenter.

## **2. Le Sud : une certaine vision du monde**

En tant que concept politique, le Sud doit être d'abord compris sous cet angle. Mais également, les dimensions économiques, sociales et culturelles, dont il revêt, concourent à son identification. De prime abord, il importe d'en préciser d'abord sa nature fictionnelle. J. Leca (2015, p. 170) souligne que :

une réalité fictionnelle comme son nom l'indique n'est pas forcément fictive. "Fictif" désigne quelque chose qui relève de la pure imagination et ne correspond à aucune sphère de connaissance. "Fictionnel" désigne quelque chose de socialement

construit et ayant acquis, quand cette fiction est « réussie », la propriété d'être considérée comme faisant partie du réel empirique aussi objectif que le réel physique.

Le Sud désigne, alors, une réalité que les acteurs de la scène internationale ont d'abord imaginée et ensuite réussie, toujours dans l'imagination, à faire exister. Sous le prisme du mot « Sud », un espace a été imaginé, une territorialité aux références pas assez précises, mais qui est de l'ordre du réel, dans le sens où, elle s'expérimente, se vit, à travers l'idée d'une différence, d'une opposition. Le Sud représente, en effet, une différence, une opposition à un référentiel dans l'espace, notamment, le Nord. La vision du monde, opposant et différenciant le Nord et le Sud est une des caractéristiques prépondérantes des relations internationales actuelles.

Alors évoquer le Sud, dans le cadre desdites relations, c'est penser ou se référer à une catégorie de pays et d'acteurs. Le Sud désigne également une réalité économique. Par ailleurs, le Sud, sous certaines considérations, représente une certaine culture, une valeur et un cadre d'action.

En effet, l'appellation actuelle « Le Sud », désignant une catégorie de pays, dans le jargon des relations internationales, semble conforter l'idée selon laquelle, il y a une volonté sans cesse renouvelée d'utilisation d'expressions ou de notions moins polémiques, d'euphémismes, s'inscrivant dans l'air du temps, pour désigner en général des pays pauvres, non industrialisés, en retard en termes de croissance économique, de niveau de vie etc. et cela en comparaison avec les pays riches dits industrialisés et développés... Comme le souligne P. M. Defarges (2001, p.166) « l'esprit d'une époque s'organise toujours autour de quelques mots-références, termes omniprésents et équivoques, en général utilisés sans être définis, ainsi

---

parlons des « Suds » pour désigner les groupes distincts qui forment l'entité Sud.

notre époque a son vocabulaire», pour rappeler le caractère parfois beaucoup plus rhétorique qu'explicatif des expressions et notions en vogue.

Au fil des années, l'appellation ou désignation de la catégorie de pays, aujourd'hui dits « pays du Sud » a constamment évolué dans le contexte de l'état de développement général des relations internationales et de leurs enjeux. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'expression utilisée était celle de « pays sous-développés » qui progressivement, s'est muée en « pays du Tiers-Monde » pendant la bipolarisation du monde, à la faveur de la Guerre Froide.

Par la suite, les expressions de « pays en voie de développement (PVD)», puis de « pays en développement (PED)» ont vu le jour pour faire place aujourd'hui à celle de « pays du Sud » qui est « politiquement plus neutre et proposant une illusoire unité géographique»(C. Jaffrelot, 2008, p.27).

Sous une dimension structurelle, le Sud est vu comme le contraire de la représentation de la « puissance » dont se prévaut le Nord. La structure de l'ordre international, sous le paradigme hobbesien, montre, en effet, l'hégémonie de la puissance qui établit les différents rapports des Etats. Selon T. Garcin (2018, 335p.), la notion de puissance est polysémique car il s'agit d'un mot valise qui recoupe en partie le concept de pouvoir.

La puissance est ainsi le pouvoir de commander, de dominer, d'imposer son autorité. Ainsi, elle est tout ce qui permet d'instaurer avec autrui un rapport de forces déséquilibré, en faveur de ses intérêts, ses valeurs, ses opinions. A cet égard, la puissance n'est ni une essence (ce qu'elle représente ou est) ni une possession (les dotations, les ressources...) mais une relation car la puissance en ce

sens n'est presque rien sans son utilisation dans un rapport à l'autre.

Elle consiste à amener l'autre à faire ce qu'il ne ferait pas autrement, ou à l'empêcher de faire ce que nous ne voudrions pas qu'il fasse, et, par ailleurs, à l'empêcher de nous empêcher de faire ce que nous voudrions faire, ou de nous forcer à faire ce que nous ne voudrions pas faire (Rapport Schuman, 2012, 248 p).

Ainsi la puissance caractérise la capacité d'un acteur du système international à agir sur les autres acteurs et sur le système lui-même pour défendre ce qu'il croit être ses intérêts, atteindre ses objectifs, préserver voire renforcer sa suprématie. Mais, il existe aussi une acception négative de la puissance, selon laquelle elle est tout ce qui empêche un rapport de forces à son détriment.

Si le pouvoir renvoie à une capacité, alors la puissance peut se définir comme du pouvoir en action. Le Sud subsume cette absence de puissance bien que, il importe de nuancer la notion de puissance qui a beaucoup évolué.

En effet, la puissance d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui. Elle est, à l'évidence, évolutive. Chacun comprend intuitivement que les fondamentaux de la puissance à l'époque de la Grèce antique ne seraient guère utiles aujourd'hui. S'il est facile de comprendre et d'admettre que la puissance d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui, il est plus déstabilisant de réaliser que- par voie de conséquence- la puissance d'aujourd'hui n'est très probablement pas celle de demain. Autrement dit, les facteurs qui sous-tendent la puissance de l'instant seront nécessairement dévalués, remplacés par d'autres dont nous ignorons l'essentiel (P. Verluise, 2013).

La puissance politique, en paraphrasant S. Sur (2000, p. 19), dans les relations entre les Etats, est « une capacité : - capacité de faire ; capacité de faire faire ; capacité d'empêcher de faire ; capacité de refuser de faire ». Ainsi, est une puissance politique, si un Etat réussit à convaincre ou contraindre de gré ou de force un autre. La puissance politique établit des hiérarchies et crée des équilibres, certes instables et provisoires, détestables ou non, mais bien réels.

La relativité de la puissance politique, déterminée dans le rapport des uns aux autres et dans l'évolution de ce rapport, interpelle alors sur la représentation de ce phénomène, dont il faut savoir situer son contexte et en connaître les grandes lignes, notamment ses fondements. A la base la puissance politique est déterminée par la force militaire. En effet, à l'issue des Première et Seconde Guerres mondiales, l'Europe est devenue plus faible sur le plan militaire et stratégique, cédant la place aux Américains. Les Etats Unis, face à une Europe qui a délaissé la course aux armements de haute technologie, s'érigent de facto en gendarmes du monde, chargés du maintien de la sécurité au niveau mondial, particulièrement lorsque leurs intérêts sont menacés.

Sur la scène internationale, les Etats-Unis sont de loin, ceux dont la voix, les déclarations ou actions ont une résonance particulière. Ils deviennent naturellement alors la cible de mouvements contestataires, aussi bien dans les discours que dans les actions. C'est à ce niveau que la puissance militaire tend à être sa propre limite. Elle mobilise, en effet contre elle, la faiblesse des autres, qui transformée en capital politique, peut ainsi en réinventer les enjeux.

B. Badie (2018, p.19) souligne ce changement majeur des dynamiques structurelles de la scène internationale, surtout celles relatives à la puissance. Il écrit que :

Désormais, les registres de la puissance se diversifient considérablement : non seulement, la ressource militaire se voit contestée par d'autres facteurs, tels que l'économie, la technologie, la démographie, la culture, mais, elle est mise en échec, un peu partout, dès que le pouvoir politique y recourt pour promouvoir ses propres finalités.

Il y a donc une transformation en cours et à comprendre, qui, selon le politiste Français, est l'œuvre du Sud, des faibles. Sous ce regard, le Sud, en lui-même, est devenu un contre-pouvoir, proactif, se posant comme le centre des nouvelles dynamiques internationales.

Un paradoxe s'installe alors car le puissant (le Nord) ne domine plus. Le faible (le Sud), par l'effet de sa faiblesse, est devenu alors le maître du jeu de la scène internationale, nous dit Badie. On peut s'étonner d'un tel "retournement du monde" (B. Badie & C. Smouts, 1992, p. 248), où les bases de la puissance deviennent diffuses et des acteurs remettent en question lesdites bases.

La puissance économique, quant à elle, fait référence, de façon générale, au monde du négoce, du marchandage. Elle s'exerce principalement entre des entreprises, l'une d'entre elles pouvant contraindre une autre à l'acceptation de ses conditions, voire la mener à sa satellisation ou même à sa disparition.

C'est ici peut-être que la puissance demeure la plus déterminante. Mais les réglementations, nationales ou internationales, tendent à en restreindre la portée. Entre des États, la puissance économique peut créer des situations de dépendance ou bien

être à la base d'une politique de sanctions (F. Gutman, 2012, p. 14). Dans le jargon international, on parle souvent de guerre commerciale voire économique entre les Etats quand ces derniers adoptent vis-à-vis des uns et des autres des mesures, des politiques d'actions unilatérales et préjudiciables.

De façon plus théorique, la puissance économique, déterminant la carte du monde en un Nord et un Sud, présente une structuration de l'économie mondiale autour d'un centre et d'une périphérie. Le Nord représentant le centre et le Sud, la périphérie.

De ces deux pôles, l'un contrôle et l'autre subit toutes dynamiques de l'économie mondiale. Le centre (le Nord), comme un centre névralgique, prend les décisions, oriente et coordonne tous les mouvements de l'économie du monde. La périphérie (le Sud), peu importe le rôle dans cette économie--elle produit les matières premières --, elle n'a qu'une importance limitée, de par sa faible influence sur le cours des transactions. Mais avec la mondialisation et les interdépendances qu'elle engendre, tous les pays voient leur puissance limitée et leur vulnérabilité accrue par le fait d'autrui.

### **3. Le Sud global : une action collective et une institutionnalisation**

J.Rigg (2007, p. 264) souligne que le Sud, qu'il appelle « *Global South* » ou « le Sud global » pour préciser que cela n'est pas une catégorisation géographique du monde au sens physique du terme, mais celle basée sur les inégalités économiques qui ont des continuités cartographiques, est également désigné comme la périphérie, les moins développés, le Tiers-monde, le monde majoritaire, etc. Selon le même auteur, cette

pluralité de perception du Sud sous le seul prisme de penseurs occidentaux et des théories développementalistes, partant du haut vers le bas, empêche de saisir la multiplicité des réalités du quotidien du « *Global South* ».

W. D. Mignolo (2011, p.165-188) indique que le « *Global South* » est une métaphore qui est utile à deux niveaux complémentaires : (1) primo, il représente une partie de la planète où des pays non-développés ou émergents existent. Ces derniers sont les fournisseurs des ressources naturelles pour le « *Global North* ». (2) Secundo, il est le lieu de l'émergence d'une société politique globale de protection de la vie humaine et de la planète à la différence du Nord plus préoccupé par la compétition, la concurrence à la richesse, à la consommation.

Les similarités mais surtout les contrastes au sein du « *Global South* » offrent de riches perspectives de réflexions sur sa saisie, en tant qu'entité politique, économique et culturelle. Si le « *Global South* » n'est pas un territoire géographique quelconque, précis, ce qui évite de le réduire à un espace donné, sa territorialité peut être alors conséquente aux actions de certains acteurs qui mobilisent des schèmes et valeurs de leur cadre d'action pour construire ce cadre, le défendre ou le conquérir...

Le Sud est donc une pratique de la territorialité, de relations des acteurs institutionnalisées. Il est une action collective, émanant d'une culture.

En effet, par-delà la géographie économique et politique, le Sud est une géographie culturelle. Selon P. Claval (1995, p. 215) :

La culture est la somme des comportements, des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulées par les individus durant leur vie et, à une autre échelle, par l'ensemble des groupes dont ils font partie. La culture est un

héritage transmis d'une génération à la suivante. Elle a ses racines dans un passé lointain et qui plonge dans le territoire où ses morts sont ensevelis et où ses dieux se sont manifestés. Ce n'est pourtant pas un ensemble clos et figé de techniques et de comportements. Les contacts entre peuples de différentes cultures sont parfois conflictuels, mais ils constituent une source d'enrichissement mutuel. La culture se transforme aussi sous l'effet des initiatives ou des innovations qui fleurissent en son sein.

La précision apportée par P. Claval sur la notion de culture est éclairante car elle nous permet de situer notre propos sur la géographie culturelle du Sud. En effet, le Sud, vu comme une culture, est un héritage et une vision sur des faits et éléments de culture propres à une catégorie d'acteurs. En envisageant le Sud, sous une géographie culturelle, c'est adopter « une démarche sensible aux faits de culture mais aussi aux conditions de communication et de transmission des représentations, des idées, des connaissances, des techniques, des règles..., d'un individu à l'autre, d'une génération à l'autre, voire d'une civilisation à une autre », nous dit B. Gresillon (2008, p. 182).

Plus concrètement, le Sud, à travers des faits caractéristiques, particuliers et leurs effets, tels que la colonisation, le sous-développement, la non-industrialisation, la pauvreté, se forme et se construit. Ainsi, l'entité du Sud se révèle, dans l'action des acteurs vis-à-vis de ces faits. Dans une action collective, le Sud adopte, entre autres, un profil contestataire vis-à-vis de l'ordre mondial. Une sorte d'identité revendicatrice et surtout politique qui permet de s'affirmer<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> L'évocation de l'action collective vise à révéler quelques modalités de l'engagement des acteurs du Sud dans une action collective. Ainsi, les théories de l'action rationnelle et de la mobilisation des ressources, identifiant les initiatives de mobilisation collective sur des calculs

C. Jung (2008, p. 366), à propos de l'identité politique, en analysant le mouvement Zapatista né au Mexique en 1994<sup>10</sup>, précise qu'en général, l'identité politique émerge à la suite de la mise en place de cadres qui organisent l'accès au pouvoir dans le système politique du monde moderne. Les catégories sociales tels que les classes, les races, le genre, la culture ont une force politique parce que le système moderne des Etats utilise ces markers pour en faire des frontières de citoyenneté et d'identité nationale. Ensuite, poursuit-elle, ces markers d'exclusion ne se transforment pas automatiquement en stratégie pour l'opposition.

Les activistes politiques usent alors de leurs droits comme moyen pour avoir accès à la sphère publique ou s'y introduisent par la force, élargissant ainsi la scène politique à une catégorie d'individus qui y était naturellement exclue du fait de la hiérarchie des pouvoirs. Cette réflexion pour analyser le mouvement Zapatista illustre quelques fondements de l'action collective politique du Sud.

---

d'intérêt, matériel ou symbolique sont sollicitées dans notre réflexion. Les déterminants structurels et autres calculs rationnels de l'action collective du Sud ne manquent pas à la réflexion. Mais d'autres modes d'engagement, formes d'expériences et régimes d'action existent. Par exemple, ceux fondés sur la logique déontique des actions — leur qualification en termes d'interdit, de facultatif, d'autorisé et d'obligatoire —, peuvent être convoqués. Egalement, le pluralisme des ordres normatifs dans les régimes sur la scène sociale (justice, politique, culture) peut-être à la base d'un pluralisme des régimes d'action, notamment, sur les engagements civiques et politiques.

<sup>10</sup>Le mouvement Zapatista est une rébellion mexicaine militant pour le droit des indigènes qui ont suscité une sympathie, solidarité internationale du fait du succès de la guerre des mots, des images que cette organisation a su mobiliser, surtout dans le Sud.



Sur une base d'exclu et de marginalisé, le Sud s'invite, en effet, sur la scène des relations internationales, dans une posture revendicatrice voire contestataire. La création de divers mouvements et initiatives du Sud comme le Mouvement des non-alignés, le Plan d'Action pour la Coopération Technique entre pays en Développement (ou encore le plan d'action de Buenos Aires), le Forum Social Mondial (FSM)<sup>11</sup> vont servir à mobiliser et insuffler différentes dynamiques au Sud et surtout pour la coopération Sud-Sud.

L'action collective du Sud a ainsi son terreau : le besoin de s'émanciper de la tutelle des pays colonisateurs, la volonté de liberté et de choix politique, la nécessité de mener une lutte commune vis-à-vis des problèmes, *a priori*, identiques pour l'ensemble du Sud (sous-développement, économies exsangues...), lutte pour de meilleures conditions de vie (commerce équitable, environnement...), la revendication des droits humains, etc. Elle représente un contrepoids vis-à-vis des forces d'exploitation économiques et les institutions politiques oppressives érigées par le Nord<sup>12</sup>.

De cette mobilisation naît alors des mouvements sociaux qu'Alain Touraine (1990, p. 27) définit comme des « actions collectives opposées entre elles pour la transformation d'orientations culturelles en institutions et en formes d'organisations sociales, comme des conflits autour de la mise en œuvre sociale de valeurs culturelles ».

---

<sup>11</sup> Le Forum Social Mondial (FSM) est une réponse alternative au Forum Economique Mondial (FEM) de Davos, réunissant les plus grands décideurs de l'économie mondiale, donc le Nord, depuis 1971. Initialement appelé *l'Autre Davos* à sa création en 1999, il devient le FSM en 2001, à Porte Alegre au Brésil.

Pour l'auteur, tout mouvement social a une double dimension : d'un côté, conflictuelle, puisqu'un mouvement se définit toujours par une lutte pour le pouvoir, de l'autre, intégratrice, puisqu'il en appelle contre son adversaire aux orientations culturelles auxquelles l'un et l'autre se réfèrent. En outre, les mouvements sont définis par l'opposition de ceux qui détiennent le pouvoir de mise en œuvre sociale des ressources culturelles et de ceux qui en appellent à celles-ci contre les dirigeants qui en commandent et contrôlent l'usage social. L'idée du Sud se construit alors à travers les actions des acteurs face à un système qu'ils dénoncent ou contestent.

Par ailleurs, une perspective pragmatiste à l'action collective commande également à s'interroger au-delà du processus politique de la mobilisation, du simple regard d'extériorité descriptive. Elle milite pour un « accompagnement » des expériences et des « perspectives » des acteurs (P. Altman & al, 2016, p.7-24). Elle part de l'idée qu'une dynamique de mobilisation collective est un processus de co-définition et de co-maîtrise de situations problématiques.

L'enjeu est de décrire la mutation des expériences collectives et des environnements institutionnels en les faisant émerger depuis les activités en train de s'y accomplir.

Comment alors un problème suscitant une action collective des acteurs du Sud ordonne-t-il un horizon d'engagements, de sensibilisation et de mobilisations à ses entours ? Quels procès d'association, de coopération et de communication se constituent autour de ce problème public ? Quels montages institutionnels, juridiques et politiques vont éventuellement donner une solution à ce problème public ?

Les présentes formules interrogatives sont des configurations plausibles de l'action collective du Sud.

En effet, dans les processus de publicisation des problèmes du Sud, les acteurs sont souvent découplés des rôles et des statuts, des opinions et des convictions qui sont les leurs d'ordinaire ; et les logiques d'action débordent les marchés, les champs ou les secteurs où elles sont contenues d'ordinaire, en passant par-dessus leurs frontières, par un phénomène que les théories du comportement collectif qualifiaient de contagion ou de propagation.

Le public redéfinit l'horizon des possibles, plutôt qu'il n'est contraint par des structures d'opportunité politique. Cette action, dans bien des cas, instaure de nouveaux droits et délègue de nouveaux pouvoirs<sup>13</sup>, corrige et répare des injustices de traitement, œuvre à restituer au Sud des chances équitables d'affirmation et de réalisation vis-à-vis du Nord. Elle redouble d'une forme de capacitation faite d'apprentissage de l'autonomie, d'accès à la dignité et à la responsabilité, et de reprise du contrôle sur sa propre vie.

L'action collective du Sud devient alors un nouvel exercice de pouvoir collectif dans une forme de présence d'un acteur et d'un système (engagé dans un processus de changement social) ; une situation de puissances forces d'intégration et de permanents mécanismes à la fois de ségrégation et de juxtaposition, qui bouleverse des environnements techniques, juridiques, institutionnels et politiques.

---

<sup>13</sup> Le pouvoir n'est pas seulement entendu comme rapport de domination et de subordination, ni de normalisation et de résistance. Il est aussi compris comme puissance d'institution de capacités et de droits (du côté de l'État) et comme puissance d'agir de concert (du côté du public).

Une forme d'organisation institutionnelle spécifique du Sud se dégage dans cette action collective. En référence à l'institutionnalisme historique (O. Fioretos, 2011, p. 367-399), en effet, la temporalité et les séquences des événements politiques qui font naître le Sud sont d'importance capitale dans la recherche de la compréhension du Sud et surtout de son importance sur la scène des relations internationales.

Sur la scène internationale, en effet, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, de nombreux pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du monde arabe ; ces parties du monde, restées parfois longtemps sous la tutelle d'Etats occidentaux, avaient, du fait de cette tutelle, une participation quasi inexistante, du moins ils n'avaient d'existence qu'à travers leurs colonisateurs dans les affaires internationales.

La préoccupation de ces peuples d'affirmer leur identité, d'acquérir leur indépendance et d'asseoir leur volonté s'est manifestée tout au long dudit siècle. Dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la décolonisation et l'irruption des jeunes nations, sur la scène internationale, représentent un événement capital car la volonté irrésistible d'affirmation de ces Etats s'est exprimée à travers le développement de diverses solidarités régionales, prenant parfois la nature et les attributs de mouvements.

C'est à partir de la Conférence afro-asiatique de Bandung en 1955, qu'un "mouvement social"<sup>14</sup> du Sud, à

---

<sup>14</sup> Nous donnons le qualificatif de « mouvement social » de l'action du Sud sur la base de l'idée contestataire et/ou revendicatrice que renferment les actions engagées par certains pays en opposition à un ordre établi. La puissance mobilisatrice de cette action portée par des entités similaires (Etats) ou différentes (peuples, intérêts...) pour un objectif, parfois prétendument commun, l'organise et lui donne son rythme. Par ailleurs, la

l'échelle des pays, va éclore pour contester l'ordre social de la scène internationale. A propos des mouvements sociaux, É. Neveu (2020, p. 314-321) souligne qu'ils sont moins institutionnalisés que les partis ou les groupes de pression. C'est de cette réalité que le "mouvement" du Sud est suscité dans une atmosphère de décolonisation et surtout celle du nouvel ordre mondial de l'après-Deuxième Guerre mondiale.

En effet, tels des citoyens dans un Etat, des pays du continent asiatique et africain, vingt-neuf (29) au total, dans l'espace des relations internationales, organisé dans un rapport de pouvoir inégal, vont engager des initiatives d'affirmation de soi, à travers un dialogue et une socialisation entre pays récemment affranchis de la tutelle coloniale.

Egalement, devant les structures de pouvoir colonialistes et le bipolarisme dans le système international, entre un bloc Ouest et un bloc Est, un processus identitaire, une forme d'émergence d'une identité collective de ces pays se forme à travers cette conférence ; afin de former une action politique inédite, à part entière ; de participer aux processus politiques et de gouvernance de la scène internationale ; et de se présenter comme une force alternative (M. Rogalski, 2006, p. 3-8).

Cette situation est inédite. Ces pays, à l'évidence, sont dans la revendication et dans la contestation collective vis-à-vis du reste du monde qui les a longtemps dominés et cela

---

reconnaissance d'un mouvement social n'inclut pas de facto son institutionnalisation ou du moins, les mouvements sociaux ont une institutionnalisation difficile à saisir, fluide, car, à la différence des partis politiques ou groupements d'intérêts, ils n'ont pas de personnalité juridique, de statuts.

malgré les différences qui existent entre eux.

En analysant de la conférence de Bandung, S. Amin (1990, p. 244) souligne que les leaders asiatiques et africains réunis à Bandung étaient loin d'être identiques les uns aux autres. Les courants politiques et idéologiques qu'ils représentaient, leurs visions de l'avenir de la société à construire ou à reconstruire et de ses rapports à l'Occident, autant de thèmes de la différence. Néanmoins, un projet commun les rapprochait et donnait un sens à leur réunion.

A leur programme minimum commun figurait l'achèvement de la décolonisation politique de l'Asie et de l'Afrique. De surcroît ils entendaient tous que l'indépendance politique reconquise n'était que le moyen, la fin était la conquête de la libération économique, sociale et culturelle. Un autre acteur politique, différent des puissances occidentales, était ainsi né sur la scène internationale. Il affirmait alors solennellement les cinq principes de la coexistence pacifique entre pays de régimes politiques différents : le respect mutuel pour l'intégrité et la souveraineté, la non-agression mutuelle, la non-ingérence dans les affaires intérieures, l'égalité et le bénéfice mutuel et la coexistence pacifique (M. Verlet, 1980, p. 185-194). La disponibilité de ressources à mobiliser se présente alors comme une opportunité politique pour ces pays.

Le mouvement social du Sud, à travers cette conférence, va progresser, ou du moins, va muer. En effet, six ans après Bandung, en 1961, la conférence de Belgrade, dans l'esprit et la continuité de la conférence Bandung, va voir naître le Mouvement des non-alignés, à l'initiative de Tito (Yougoslavie), Nasser (Égypte) et Nehru (Inde). M. Verlet souligne que le non-alignement, dans sa traduction politique la plus manifeste et la plus articulée, est un

mouvement. En effet, celui-ci prend la forme d'une association intergouvernementale, d'une organisation d'États qui s'élargit continuellement; il peut s'adjoindre des organisations qui revendiquent la souveraineté politique pour leur pays, soit en les incorporant avec le statut de membre (comme c'est le cas pour l'Organisation de Libération de la Palestine, pour le Front patriotique du Zimbabwe et pour la Swapo de Namibie), soit en les attirant à sa périphérie (Congrès national d'Afrique du Sud, Front Polisario).

Par ailleurs, le non-alignement, toujours selon l'auteur, est, sous un autre aspect, un regroupement diplomatique. Celui-ci est structuré et agissant au sein du système des Nations Unies. Il joue le rôle d'un centre de consultation et d'un groupe de pression dans les grandes négociations internationales. Le MNA prolonge, en effet, son action à travers « le Groupe des 77 »<sup>15</sup> pays en développement membres de l'ONU.

Se réclamer du non-alignement ou du neutralisme dans un monde déjà structuré par la Guerre Froide, c'était tout simplement dire qu'on se refusait à n'être qu'une annexe du monde occidental, qu'on s'autorisait une existence autonome, voire même qu'on jouerait de l'affrontement des deux « camps » pour les mettre en concurrence et s'insérer plus efficacement dans les échanges

---

<sup>15</sup> C'est le 15 juin 1964, que des nations signataires de la « Déclaration commune des soixante-dix-sept pays » au sein des Nations Unies, ont créé le Groupe des 77. Le chiffre 77 représente le nombre des nations signataires. A son cinquantième anniversaire en 2014, cette la coalition de pays en développement, prônant la diplomatie économique multilatérale pour définir et promouvoir leur intérêt collectif et leur programme de développement, en comptait 133. <https://www.un.org/fr/chronicle/article/le-groupe-des-77-cinquante-ans-dexistence> (consulté le 27/02/2021).

économiques mondiaux. Tout cela avant même que le processus de décolonisation ne soit achevé (M. Rogalski, 2006, p. 3-8).

Egalement, constitué à servir de contrepoids à la politique de la division du monde entre les blocs de puissances, le Mouvement des non-alignés apparaissait à certains comme une tentative de la création d'un troisième bloc, d'où l'expression de Tiers-monde, pour désigner cette nouvelle et troisième entité du monde politique international à cette époque. Le non-alignement a fourni alors une doctrine globale aux nouveaux états (africains, asiatiques et sud-américains) accédant à la vie internationale parmi les grandes puissances<sup>16</sup>.

Le mouvement des non-alignés a consacré l'essentiel de ses activités à dénoncer l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, toutes les formes d'occupation, d'ingérence et d'hégémonie. Il avait l'ambition de faire prévaloir un nouveau système de rapports internationaux correspondant aux changements intervenus dans le monde, en essayant de redéfinir et de reformuler ses revendications dans un contexte mondial rénové.

Par ailleurs, l'organisation des nations unies est l'instrument privilégié des non-alignés pour faire aboutir leurs revendications afin de rééquilibrer les rapports de forces en vue de l'instauration d'un nouvel ordre mondial fondé sur l'égalité, l'équité, la solidarité et la démocratie. Ainsi, en 1974, l'assemblée générale des Nations unies adopte, sur une proposition du mouvement, le projet du « nouvel ordre économique international » (M. Dumas, 1976, p. 265-288).

---

<sup>16</sup> En se constituant en 1961, les Non-alignés réalisent la jonction du monde afro-asiatique avec celui de l'Amérique latine, donnant à leur démarche une dimension tricontinentale.

Ce dernier avançait que l'ordre international contemporain, loin de favoriser le développement des nations du Tiers monde, contribuait à leur sous-développement. Les pays non-alignés ont parcouru dès lors un long chemin dans la définition de leur politique et la recherche des voies de sa réalisation.

En effet, tandis que le non-alignement se consolide en tant que conception des rapports internationaux pour certains pays, il s'étend à un nombre croissant d'Etats et constitue de ce fait un ensemble de moins en moins homogène. Parallèlement, en prenant davantage de poids dans les relations interétatiques du fait de son expansion, le non-alignement se trouve de plus en plus confronté aux pressions des grandes puissances et, de ce fait même, mis en péril dans son essence (D. Colard, 1981, p. 166).

C'est autour de ces initiatives, portées parfois en valeurs, l'environnement et ses changements puis les pratiques qui en découlent, qui vont institutionnaliser le Sud, à travers des caractéristiques stabilisées. On retrouve en effet un « Sud légitimé », porté par la stabilité et/ou changement endogène-mécanismes internes à l'action du Sud, ou exogène-chocs ou événements à la fois contraignants et habilitants, incarnant de nombreuses représentations partagées.

Evoquer le Sud, c'est penser, par exemple, à une différence de modes de vie, sous-entendant le niveau de vie, dans la relation binaire Nord-Sud. Un pays du Sud, une ville du Sud, une agglomération du Sud est un reflet de faits culturels des plus ordinaires aux plus complexes avec des traits saillants les distinguant.

Egalement, à travers le Mouvement des non-alignés, on peut évoquer le « Sud légalisé », en tant que membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), dont

l'appartenance à la Charte et à l'Organisation mondiale en constitue son fondement juridique et politique.

Les régulières consultations périodiques des représentants des pays non-alignés, à différents niveaux et en convoquant des conférences au sommet plus fréquemment si nécessaire, selon la situation internationale concourent à établir et faire fonctionner un cadre institutionnel propre au Sud.

### **Conclusion**

En définitive, il y a le Sud des géographes et le Sud des acteurs politiques. D'un point de vue géopolitique, le Sud est un élément de la (ré)organisation du monde, il demeure d'abord une représentation d'une partie de l'espace politique, de la géographie politique internationale.

Dans la pratique, le Sud s'est alors sociologiquement institué sur la scène des relations internationales, au-delà des considérations géographiques, à travers une impressionnante activité politique et économique à l'échelon mondial. On insistera toujours qu'à sa base, se trouve une affirmation de soi, une contestation des politiques du Nord et une reconnaissance des autres acteurs de la scène politique internationale, comme une autre entité, un autre acteur de cette scène politique. Substantiellement, le Sud politique a changé tout au long de son histoire, autant dire de son institutionnalisation.

Au-delà de ce raisonnement sur le sens du Sud et de son identité en comparaison à ceux du Nord, les schémas en présence qui animent les relations Nord-Sud soulèvent des enjeux d'ordres politiques, économiques, culturels. Si le Sud est dominé, il n'est cependant pas passif.

L'évolution de ses relations avec le Nord, les mutations subies ont donné naissance et sens à tout le Sud

géopolitique, économique et culturel qui s'est engagée dans la coopération Sud-Sud.

## **BIBLIOGRAPHIE :**

ALTMANN Philipp, DEMIRHISAR Deniz Günce, MATI Jacob Mwathi, 2016, « Perspectives on Social movements: voices from the South » *Emolutions*, n°19, p. 7-24.

AMIN Samir, 1990, *Maldevelopment: Anatomy of a Global Failure*. London (Zed Books), Tokyo (United Nations University Press).

BADIE Bertrand, 2018, *Quand le Sud réinvente de monde*, Paris, La Découverte.

BADIE Bertrand, SMOUTS Marie-Claude, 1992, *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*. Paris, Presse de la fondation nationale des sciences politiques et Dalloz.

BAILLY Antoine, 2004, *Les concepts de la géographie humaine*. Paris, Armand Colin, 5<sup>ème</sup> éd.

CEFAÏ Daniel, 2009, « Comment se mobilise-t-on ? L'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective » *Sociologie et sociétés*, n°41 (2), p. 245-269.

CLAVAL Paul, 1995, *Géographie culturelle*, Paris, Nathan.

COLARD Daniel, 1981, *Le mouvement des pays non-alignés*, Paris, La Documentation française, Notes n° 4613 614, et Etudes documentaires.

DUMAS Michel, 1976, « Qu'est-ce que le nouvel ordre économique international? », *Revue Tiers Monde*, vol 17, n° 66 (avril-juin), p. 265-288.

FIORETOS Orfeo, 2011, « Historical Institutionalism in International Relations », *International Organization*, Spring, vol. 65, n°2 p. 367-399.

GARCIN Thierry, 2018, *La fragmentation du monde. La puissance dans les relations internationales*, Paris, Economica.

GARCIN Thierry, 10 juin 2018, « Quelles sont les dynamiques de la puissance ? » [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com) (entretien avec Pierre VERLUISE).

GRESILLON Boris, 2008, « Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle », *Annales de géographie*, n° 660-666, p. 179-198.

GUTMANN Francis, 2012, « La puissance n'est plus ce qu'elle était », *Revue Défense nationale*, n°750, p. 11-14.

JACQUOT Sébastien, 2007, « Pour une définition relationnelle des termes Nord et Sud : Gênes et Valparaiso », *Autrepart*, Presses de Sciences Po, n° 41, p.181-194.

JAFFRELOT Christophe, 2008, *L'enjeu mondial, les pays émergents*. Paris, Presses de la Fondation en Science Po.

JUNG Courtney, 2008, *The Moral Force of Indigenous Politics*, London, Cambridge University Press.

LECA Jean, 2015, « Sur le "normativisme intempérant" dans les études européennes », *Politique Européenne*, n°50, p.170-199.

MBEMBE Achille, 2000, *De la postcolonie*, Paris, Karthala.

MIGNOLO D. Walter, 2011, « The Global South and world dis/order », *Journal of Anthropological Research*, Summer, vol. 67, n°2, p.165-188.

MOREAU DEFARGES Philippe, 2001, « Gouvernance : une mutation du pouvoir ? », *Débat*, n°115, p.165-172.

NEVEU , 2020, « Institutionnalisation des mouvements sociaux » *Dictionnaire des mouvements sociaux*, p.314-321

RAPPORT SCHUMAN sur l'Europe 2012, *L'état de l'Union 2012*, Paris, Éditions lignes de repères.

RIGG Jonathan, 2007, *An everyday geography of the Global South*, New York, Routledge.

ROGALSKI Michel, 2006, « Les Non-alignés d'hier à aujourd'hui » (Editorial), *Recherches internationales*, n° 77, p. 3-8.

SUR Serge, 2010, *Relations internationales*, Paris, 2000, éd. Montchrestien, p. 229. Cité par Patrice GOURDIN, *Géopolitiques, manuel pratique*, éd. Choiseul.

TOURAINÉ Alain, 1990, « Les écoles sociologiques » *Cahiers de recherche sociologique*, n° 14, p. 23-34.

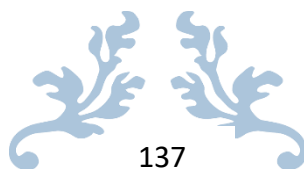
VERLET Martin, 1980, « Le mouvement des non-alignés après La Havane : Contradictions et dynamique », *Revue Tiers Monde*, Janvier-mars, vol 21, n° 81, p.185-194.

VERLUISE Pierre, 2013, « Géopolitique - La puissance. Quels sont ses fondamentaux ? » [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com).

Numéro 010 Septembre 2023  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053







HARIS N°010 Septembre 2023